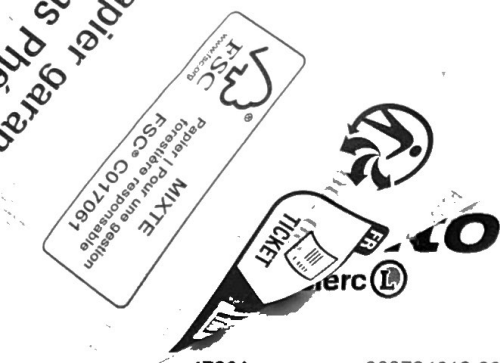




RENDEZ-VOUS

Mardi 12 Mars 16h

SAS CAHORS PRADIS

L' AUTO
980 Côte du Pape
auto@cahors-pradines.leclerc
Téléphone : 05 65 53 27 10
Fax : 00 00 00 00 00

DEVIS

DEVIS N° 217365 du 05/03/26

Page 1/2

RÉFÉRENCES CLIENT

Nom : IT POSE 46
Prénom : -
Catégorie : Professionnel
Adresse :
Ville : 46000 CAHORS
Tel : 06 13 05 39 87 Port.

VÉHICULE

Immatriculation : DY343MS
Modèle : RENAULT / TRAFIC
DCI 120 - Gasoil
Kilométrage : 1 kms Couleur : BLANC
Code alarme : Ecrou antivol : Non défini
Mise en circulation 29/12/15
Type mine : N10RENT450P822
N° série carte grise VF12FL11A53358398

Vous avez été reçu par : Anthony P.

05/03/26 à 10:17

CODE	DESIGNATION	REFERENCE	QTE	P.U. TTC				TOT TTC	
1226554	DIVERS 215/65/16 GY 109/107T EFFIGRIP C B 72 dB	582498	4.00	135.90				543.60	
827600	FORFAIT PNEUS 15 A 16 POUCES		4.00	16.90				67.60	
975870	p EQUILIBRAGE ROUE	MO638	1.00						
1095405	p MONTAGE PNEU DEJA EQUILIBRE		1.00						

- ☐ Efficacité de carburant
- ☐ Adhérence sur sol mouillé
- ☐ Valeur du bruit de roulement externe

Acompte 50€

TOTAL NET (€ HT)	509.33
TOTAL Taxes(€)	101.87
TOTAL (€ TTC)	611.20
Acompte	
Montant dû	

COMMENTAIRES ATELIER

TVA REMBOURSER A PARTIR DU 10 MARS

Conformément aux dispositions légales des articles R.224-67 et R.224-22 et suivants du Code de la consommation, les centres "l'auto E.Leclerc" proposent aux consommateurs d'opter pour l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire à la place de pièces neuves. Ces pièces sont issues de centres de traitement de véhicules hors d'usages agréés et/ou sont remises en état conformément aux spécifications du fabricant conformément aux dispositions de l'article R.224-24 du Code de la consommation. Pour plus d'information, merci de vous rapprocher d'un conseiller technique de votre centre "l'auto E.Leclerc".

☐ En cochant cette case, j'accepte l'utilisation de pièces détachées issues de l'économie circulaire. Leur fourniture est effectuée sous réserve de disponibilité, de l'indication par le professionnel du délai de disponibilité et de leur prix, et sous réserve de ne pas relever des exemptions de l'article R. 224-23 du code de la consommation.

(*) Par l'apposition de sa signature, le client certifie que les informations mentionnées ci-dessus sont exactes ; il reconnaît avoir pris connaissance et accepte les Conditions Générales de prestations et de vente de pièces détachées et accessoires figurant au verso.

DATE ET SIGNATURE CLIENT (*)